

Négociation du préavis du 13 décembre : Mobilisation pour l'honneur du service public

La réunion de négociation a duré un peu plus d'une heure le lundi 11 décembre, en présence de la direction du dialogue social (Stéphane Chevallier et Céline Le Moigne), rejointe en cours de séance par Arnaud Lesaunier, DRH de France télévisions.

Sur chaque point du préavis la direction a apporté des réponses qui sont bien loin de nous satisfaire.

Point 1

L'arrêt de France Ô, le transfert de France 4 sur le web, la création d'une holding chapeautant FTV et Radio France, la fusion des antennes de France 3 et des Bleu... tous ces points, selon la direction, n'engagent que le ministère de la culture.

Concernant la cession des droits sur les événements sportifs majeurs, la direction renvoie aux arbitrages qui seront présentés lors du CCE.

Point 2

De la même façon la préservation et le maintien de l'outil de production feront l'objet d'un débat en CCE à l'occasion de la présentation de la phase 2 du projet de réforme concernant la vidéo-mobile, les équipes légères et la post-production.

Nous avons rappelé l'engagement de la direction acté dans le Protocole de sortie de grève du 4 juin du maintien de la totalité des sites de production en région. Cela passe selon nous par le maintien du rattachement administratif des salariés dans leur région d'origine.

Point 3

Sur le maintien de toutes les éditions d'information locales, régionales et nationales de France 3 et la préservation du maillage régional, la direction continue à jouer sur les mots en se

contentant de garantir le maintien des implantations.

Elle renvoie aussi au CCE pour le débat sur ce point, comme sur celui du maintien du Soir 3 week-end.

Point 4

Le développement des programmes en région et dans les Outre-mer sera « *préservé pour l'essentiel* ». C'est ainsi que la direction évoque cette question cruciale pour l'activité et l'emploi dans les régions et dans les Outre-mer.

Les choses, là aussi, seront précisées lors de la présentation du budget 2018.

Point 5

« *Les fonctions administratives ont largement pris leur part des efforts en cours* » reconnaît la direction du dialogue social. Mais là encore on attend avec inquiétude les arbitrages budgétaires 2018. La dématérialisation, CONCUR, DEMAT, le coffre-fort numérique impactent directement tous les salariés de ce secteur et font peser d'immenses inquiétudes sur leur devenir.

Point 6

« *Le projet info 2015 est maintenu et il ira jusqu'à son terme* » insiste la direction. Elle reconnaît le "traumatisme" de la fusion mais prétend qu'il a pu être dépassé ailleurs... La fermeture est totale sur ce point, y compris pour une pause permettant de

faire un bilan des deux premières phases. « *C'est une fin de non-recevoir* » assène Arnaud Lesaunier.

Point 7

Le réseau des correspondants de France 2 ne sera pas remis en cause, il pourrait faire l'objet d'un rapprochement avec les rédactions régionales. La direction entend répondre ainsi aux critiques récurrentes, y compris celles de la Cour des Comptes ou du rapport du ministère de la culture.

Point 8

L'information nationale compte actuellement 1340 ETP. La direction qui avait envisagé de réduire de 66 ETP le nombre d'ETP, a revu sa copie et ne souhaite en supprimer que 30. Elle reste évasive sur les secteurs où seront supprimés les 36 ETP sachant que la direction maintient son projet de suppression de 180 ETP en 2018. Pour ce faire, elle mise sur le non remplacement d'une partie des départs en retraite (68 départs prévus à l'information nationale), sur le dispositif de préretraite progressive qui commence à susciter, selon elle, un certain intérêt.

Pas d'engagement précis d'Arnaud Lesaunier sur l'internalisation des magazines si ce n'est de faire cesser les pratiques inacceptables de certaines directions (info, sports) qui refusent d'employer directement des JRI précaires mais les envoient travailler comme OPV pour des sociétés de prod. privées... qui fournissent des reportages à l'info et aux sports !

Point 9

La direction accepte de regarder l'équilibre entre cadres et non cadres dans les rédactions au pro-

fit des équipes de terrain. Elle s'engage à mener un état des lieux et à distinguer les cadres journalistes « qui encadrent réellement » des cadres journalistes « qui ont le statut mais n'encadrent plus ». Elle affirme son soutien à la hiérarchie dans son ensemble mais elle s'engage à revoir la réorganisation de toute la société, en ouvrant une réflexion sur la façon dont les salariés y progressent.

Point 10

Le recours aux personnels non permanents est réaffirmé, mais les syndicats dénoncent les disparités de leur emploi entre les différents établissements. Les syndicats réaffirment la nécessité d'embaucher les collaborateurs non permanents, employés par le groupe de façon régulière. La direction renvoie à la négociation en cours, tout en estimant que le recours aux CDD avait baissé de 19 à 13,8% entre 2011 et aujourd'hui.

Point 11

Face aux tensions concernant la Chaîne Info, la direction affirme qu'elle n'a pas l'intention de la retirer de l'offre d'information nationale. Elle a conscience que les conditions de travail y sont très tendues, malgré de récents ajustements, et elle préconise les passerelles entre les ex rédactions de France 2 et de France 3.

Compte tenu de ces réponses, les syndicats signataires maintiennent l'appel à la grève du 13 décembre.

La mobilisation de tous et de toutes est impérative, au moment où l'ensemble de France télévisions et de ses salariés sont menacés, y compris au plus niveau de l'Etat.

Paris, le 12 décembre 2017